



Aude Suramy
Vice-Doyen
Directrice du deuxième cycle
FACULTE DE PHILOSOPHIE

Toulouse, le 7 septembre 2018

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Chers étudiants ou futurs étudiants en Certificat Universitaire en Anthropologie et Ethique Fondamentale (CAEF),

La nouvelle année universitaire 2018-2019 débute et je me permets donc de reprendre contact avec vous : d'une part, pour vous transmettre en pièce jointe le thème des sessions 2018-2019 du Certificat Universitaire en Anthropologie et Ethique Fondamentale (CAEF) – sessions renouvelées chaque année ; d'autre part, pour vous transmettre quelques informations sur le déroulement de la formation.

Cette année, le certificat est entièrement disponible en enseignement à distance. Vous pouvez donc choisir de suivre la formation chez vous aux horaires que vous souhaitez ou bien d'assister aux cours dans les locaux de l'Institut Catholique de Toulouse.

La Faculté est heureuse d'accueillir en cette rentrée Mme Giulia Maniezzi, recrutée pour s'occuper notamment de la formation en Certificat Universitaire en Anthropologie et Ethique Fondamentale à laquelle vous participez. Madame Maniezzi sera votre principale interlocutrice. Vous pouvez la contacter à giulia.maniezzi@ict-toulouse.fr.

Sauf équivalences accordées, la validation du Certificat Universitaire en Anthropologie et Ethique Fondamentale (CAEF) demande le suivi des cours de l'intégralité de la formation (un cours fondamental et quatre sessions) et la rédaction d'un petit mémoire de 40 000 à 60 000 signes espaces compris. Vous pouvez valider cette formation à votre rythme : rien ne vous oblige à la terminer en un an.

Vous pouvez choisir une inscription à temps partiel ou une inscription à temps plein. Dans le cadre d'une inscription à temps plein, vous avez la possibilité de remettre et valider votre petit mémoire l'année universitaire de votre inscription ou bien l'année suivante moyennant une réinscription à 50 euros.

Le thème de votre mémoire doit évidemment être un sujet relatif à l'anthropologie et l'éthique fondamentale. Dans ce cadre, vous avez toute liberté pour choisir votre sujet. Il peut être opportun que ce sujet soit en rapport avec les cours suivis dans le cadre du Certificat Universitaire : cela peut vous permettre de dialoguer avec l'enseignant à la suite du cours afin d'approfondir votre travail ou d'obtenir quelques conseils.

La forme de votre mémoire doit être celle d'un article scientifique. Il doit donc être rédigé selon les normes universitaires que vous pouvez trouver sur internet avec le lien suivant :

<https://fr.scribd.com/document/292524539/Vademecum-Pour-La-Redaction-Des-Travaux-de-Master> .

Votre mémoire doit être rédigé dans le format « A4, Times N. R., 12, interligne 1,5 ».

Chaque année universitaire, plusieurs dates vous sont proposées pour la remise de votre mémoire au secrétariat de la Faculté de Philosophie. Pour cette année, vous pouvez déposer votre travail du 10 au 21 décembre 2018 ou bien

du 13 au 24 mai 2019. D'autres créneaux en décembre 2019 et en mai 2020, vous seront communiqués en septembre 2019.

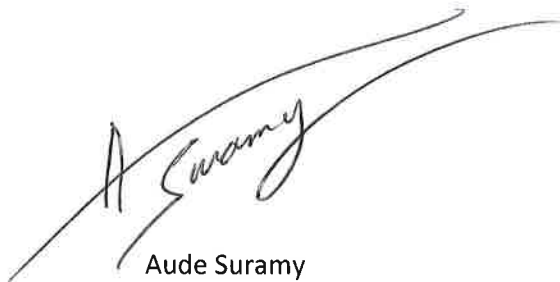
Votre mémoire doit impérativement être remis sur papier au secrétariat de la Faculté. Les mémoires envoyés par courrier électronique ne seront pas considérés comme déposés.

Si vous ne pouvez-vous déplacer aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, vous pouvez envoyer votre travail par la poste à :

Mme Aude Chiappetti
Secrétaire académique
Faculté de Philosophie
Institut Catholique de Toulouse
31, rue de la Fonderie – BP 7012
31068 Toulouse cedex 7

Le secrétariat de la faculté est ouvert les lundis et mardis de 9H à 12H30.

Dans la joie de vous accueillir ou de vous retrouver à la Faculté de Philosophie, je vous souhaite une bonne et belle année universitaire,

A handwritten signature in black ink, reading 'A. Suramy'. The signature is written in a cursive style with a large, sweeping flourish that extends to the right and then curves back down. Below the signature, the name 'Aude Suramy' is printed in a simple, black, sans-serif font.